

Psychothérapie: ce que rembourse la caisse-maladie

Assurance de base

Caisse-maladie	Prestation	Prestataires
	<i>Quel montant est couvert par la caisse-maladie?</i>	<i>Quels sont les psychothérapies et les psychothérapeutes reconnus par la caisse-maladie?</i>
Toutes les caisses-maladie	Rapport détaillé au médecin-conseil à partir de la 40 ^{ème} heure	Psychothérapie exercée par un médecin ou un psychiatre ou par un psychothérapeute employé dans un cabinet (psychothérapie déléguée)

Assurances complémentaires

Caisse-maladie	Prestation	Prestataires
	<i>Quel montant est couvert par la caisse-maladie?</i>	<i>Quels sont les psychothérapies et les psychothérapeutes reconnus par la caisse-maladie?</i>
		La plupart des caisses maladies reconnaissent seulement les psychothérapeutes figurant sur la liste de santésuisse
AGILIA • Assurance des soins PLUS	Comme KPT	
AGRISANO (Stand 2017) • AGRI-spécial	CHF 50/séance – durée des prestations: au cas par cas	Les psychothérapeutes FSP sont remboursés sur ordonnance médicale
AMB	Comme Groupe Mutuel	
AQUILANA • PLUS	Max. 30 séances à CHF 40/an	sur ordonnance médicale qui doit être renouvelée chaque année. Psychologues FSP et psychothérapeutes FSP
ASSURA • Complementa • Complementa Plus • Complementa Extra	80% du tarif Tarmed, max. CHF 750/an 80% du tarif Tarmed, max. CHF 1'500/an 100% du tarif Tarmed, max. CHF 1'500/an CHF 50/séance, max. 20	Les psychologues et psychothérapeutes FSP sont remboursés sur ordonnance médicale

• Natura R3	séances/an	
ATUPRI • Diversa • Mivita Reala • Mivita Extensa	50%, max. CHF 1'000/an 60%, max. CHF 1'000/an 60%, max. CHF 1'500/an	Les psychologues et psychothérapeutes FSP sont remboursés sans ordonnance médicale sur ordonnance médicale
AVENIR Assurances	Comme Groupe Mutuel	
Birchmeier Krankenkasse Pas d'assurances complémentaires	Pas de participation	
CM de la Vallée d'Entremont • Global CMVEO	20 séances à CHF 40/an, max. 800/an	Les psychothérapeutes FSP sont remboursés sans ordonnance médicale
CONCORDIA • DIVERSA/DIVERSA ^{care} • DIVERSA ^{plus} /DIVERSA ^{PREMIUM}	75%, max. CHF 2'000 sur trois ans 75%, max. CHF 3'000 sur trois ans	Les psychothérapeutes FSP de la liste santé suisse sont remboursés sur ordonnance médicale et dans le cadre de traitement de maladie
CSS CSS-Standard CSS-Standard plus Ambulant myFlex BALANCE Ambulant myFlex PREMIUM Intras UNO+ Intras DUE+ Sanagate Ambulant Optima	CHF 40 /séances, max 20 S/KJ CHF 40 /séances, max 20 S/KJ 75% des frais, max 1'000.- 75% des frais, max 3'000.- 90% des frais, max 1'000.- 90% des frais, max 2'000.- toujours par année civile 75% des frais, max 1'000.- /année civile	Les psychothérapeutes FSP sur la liste santé suisse sont remboursés
Easy Sana	Comme Groupe Mutuel	
EGK Gesundheitskasse • SUN 1,2,9 Flex • SUN-Basic-A	20 séances à CHF 60, puis 20 séances à CHF 30/an durant max. 3 ans, dans les 5 ans 80%, max. CHF 1'500/an durant max. 2 ans, dans 5 ans	Les psychologues FSP et psychothérapeutes FSP sont remboursés sans ordonnance médicale sur ordonnance médicale
Flaachtal CM	Comme ÖKK	
Galenos • MAXICA I • MAXICA II • MAXICA III	75%, max. CHF 30/séance max. 70 séances sur 3 ans 75%, max. CHF 60/séance, max. 70 séances sur 3 ans 75%, max. CHF 90/séance, max. 70 séances sur 3 ans	Les psychothérapeutes FSP sont remboursés sur ordonnance médicale
Glarner Krankenversicherung • Complémentaire général • Complémentaire plus • Family, Flex, Premium	50%, max. CHF 60/séance, max. 25 séances/an 50%, max. CHF 60/séance, max. 25 séances/an 50%, max. CHF 1'000/Jahr	Les psychothérapeutes FSP sont remboursés sur demande de remboursement des frais, sur ordonnance médicale Psychologues FSP et psychothérapeutes FSP
GROUPE MUTUEL Soins complémentaires SC		Les psychologues et psychothérapeutes FSP

<ul style="list-style-type: none"> Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3 Niveau 4 <p>Global Flex GX</p> <p>Global GL/ Confort GC</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3 Niveau 4 <p>Global Mutuel</p> <ul style="list-style-type: none"> Global mi-privée GM/privée GP <p>Groupe mutuel SA</p> <ul style="list-style-type: none"> Global semi-privée GM/privée GP Global GEM GG Global AMB GB <ul style="list-style-type: none"> Global Classic GI <ul style="list-style-type: none"> Diversa DV Diversa DV+ <p>Risques spéciaux SR</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau 1 Niveau 2 et 3 <ul style="list-style-type: none"> Philos, VA 	<p>CHF 500 / année civile</p> <p>CHF 600 / année civile</p> <p>CHF 700 / année civile</p> <p>CHF 800 / année civile</p> <p>2 séances/an, max. CHF 140</p> <p>60%, max. CHF 600/an</p> <p>70%, max. CHF 600/an</p> <p>80%, max. CHF 700/an</p> <p>80%, max. CHF 800/an</p> <p>80%, max. CHF 700/an</p> <p>80%, max. CHF 800/an</p> <p>90%, max. CHF 800/an CHF 40/séances ; max. CHF 800/an</p> <p>CHF 40/séance; max. CHF 800/an</p> <p>75%, max. CHF 2'000/3 ans</p> <p>75%, max. CHF 3'000/3 ans</p> <p>Pas de participation</p> <p>20 séances à CHF 50/séance, ensuite 20 séances à CHF 40/séance, puis 20 séances à CHF 30/séance; max. 60 séances sur 5 ans</p> <p>60 séances d'une heure en 2 ans /à CHF 20 le quart d'heure</p>	<p>sont remboursés sur ordonnance médicale</p>
<p>HELSANA (état 2017)</p> <ul style="list-style-type: none"> TOP COMPLETA 	<p>Exceptions sur demande</p> <p>75%, max. CHF 3'000/an</p> <p>75%, max. CHF 4'500/an</p>	<p>Conditions sur demande sur ordonnance médicale</p>
<p>Ingenbohl</p> <p>Pas d'assurances complémentaires</p>	<p>Pas de participation</p>	
<p>INTRAS</p>	<p>Comme CSS</p>	
<p>KluG</p> <ul style="list-style-type: none"> Top Completa 	<p>75%, max. CHF 3'000/an</p> <p>75%, max. CHF 4'500/an</p>	<p>Les psychothérapeutes FSP sont remboursés sur ordonnance médicale</p>
<p>KOLPING Caisse maladie</p>	<p>Comme Sympany</p>	
<p>KPT/CPT</p> <ul style="list-style-type: none"> Soins Plus (AP) Soins Comfort (APC) 	<p>Max. CHF 1'600 dans les 5 ans à max. CHF 50/séance</p>	<p>Psychothérapeutes FSP ordonnance médicale traitement de maladie</p>
<p>Krankenkasse Einsiedeln</p>	<p>Comme ÖKK</p>	
<p>LUMNEZIANA</p> <p>Cassa da malsauns</p> <ul style="list-style-type: none"> Complément général / Cumpletta 	<p>Comme Vita Surselva</p>	
<p>Luzerner Hinterland CM</p> <ul style="list-style-type: none"> Soins complémentaires 	<p>40 séances à CHF 50/séance, ensuite 40 séances à CHF</p>	<p>Les psychothérapeutes FSP sont remboursés sur demande préalable de</p>

	40/séance, max. 80 séances	remboursement des frais s
ÖKK <ul style="list-style-type: none"> • Complémentaire division générale AZ/privée PZ • Family, Family Flex, Optima, Premium, Start • Kombi plus 	50 séances à CHF 60/séance, ensuite 50 séances à CHF 50/séance; max. 100 séances, une seule fois 50%, max. CHF 1'000/an 25%, max. CHF 1'000/an	Les psychologues et psychothérapeutes FSP sont remboursés sur ordonnance médicale et demande préalable de remboursement des frais
PROVITA <ul style="list-style-type: none"> • PRIMA- Basic • PRIMA- Top 	CHF 30/séance, max. 60 séances/an CHF 75/séance, max. 60 séances/an	Les psychothérapeutes FSP sont remboursés sur ordonnance médicale et après la 1^{ère} année de traitement sur demande préalable de remboursement des frais
Rhenusana <ul style="list-style-type: none"> • RhenuPlus argent • RhenuPlus or • RhenuPlus platin 	75%, max. CHF 1'500/an 75%, max. CHF 3'000/an 75%, max. CHF 5'000/an	Les psychothérapeutes FSP sont remboursés sans ordonnance médicale
Sanagate AG Ambulant Optima Pas de participation pour:	75%, max. CHF 1'000/an Thérapie de couple ne relevant pas de maladie/accident	Les psychothérapeutes FSP de santésuisse sont remboursés
SANAVALS <ul style="list-style-type: none"> • Complément général • Complettta 	Comme Vita Surselva	
Sanitas (état 2015) <ul style="list-style-type: none"> • Classic • Family • Basic 2 • Diversa 	80%, max. CHF 1'000/an 80%, max. CHF 1'000/an 80%, max. CHF 500/an 75%, max. CHF 3'000/an	Les psychologues FSP et psychothérapeutes sont remboursés sur ordonnance médicale Selon contrat santésuisse
Simplon Caisse maladie	Comme Sodalis	
SLKK Caisse maladie <ul style="list-style-type: none"> • Medico Plus Standard/Complet • SLKK-Qualicare 	Max. 40 heures à CHF 50, une seule fois 75%, max. CHF 2'000/an, max. 4 ans en tout	Les psychothérapeutes FSP sont remboursés sur ordonnance médicale
SODALIS <ul style="list-style-type: none"> • Sana • Sana Plus 	20 séances à CHF 40/an 20 séances à CHF 60/an	Les psychothérapeutes FSP sont remboursés sur ordonnance médicale
Steffisburg KK <ul style="list-style-type: none"> • Vario • Vario Plus 	50 séances à CHF 60/séance, puis 50 séances à CHF 50/séance; max. 100 séances 60 séances à CHF 60/séance, puis 60 séances à CHF 50/séance; max. 120 séances	Les psychothérapeutes FSP sont remboursés sur ordonnance médicale et sur demande préalable de remboursement des frais
Stoffel Mels CM	Comme Helsana	
SUMISWALDER <ul style="list-style-type: none"> • Soins complémentaires 	30 séances à CHF 50.-, puis 30 séances à CHF 30.- max. 60 séances/CHF 2'400	Les psychologues FSP et psychothérapeutes FSP sont remboursés sans ordonnance médicale
SWICA <ul style="list-style-type: none"> • COMPLETA TOP 	90%, max. CHF 50/séance, max. 60 séances/an	Les psychologues et psychothérapeutes FSP sont remboursés sur

• OPTIMA	CHF 25/séance, max. 60 séances/an	ordonnance médicale
SYMPANY (état 2017) • Complément général /complément privé • plus • premium	50 séances à CHF 60/séance, puis 50 séances à CHF 50/séance 50%, max. CHF 1'000/an 50%, max. CHF 2'000/an	Les psychothérapeutes FSP sont remboursés sur demande préalable de remboursement avec diagnostic détaillé à remettre au médecin-conseil de Sympany
Turbenthal CM Pas d'assurances complémentaires	Pas de participation	
VISANA (état 2017) • AMBULANT II/Basic • AMBULANT III • AMBULANT IV	Max. 60 séances: 20 séances à CHF 60/séance, puis 40 séances à CHF 50/séance 80%, max. CHF 5'000/an 90%, max. CHF 5'000/an	Rapport détaillé avec diagnostic précis du psychothérapeute reconnu par Visana à remettre à leur médecin-conseil
VITA SURSELVA • Complément général • Complettta	50%, max. CHF 60/séance, max. 25 séances/an 50%, max. CHF 60/séance, max. 25 séances/an	Les psychothérapeutes FSP sont remboursés sans ordonnance médicale
Vivacare	Comme Visana	

Toutes les informations mentionnées ont fait l'objet d'une nouvelle enquête ou ont été actualisées (état: mars 2019). Sous réserve de modifications émanant des caisses-maladie. Toute responsabilité est déclinée.

Les caisses-maladie ne figurant pas sur cette liste ne nous ont pas transmis leurs données en matière d'assurance complémentaire. Veuillez vous renseigner directement auprès des caisses pour les prestations d'assurances.